



Édition-Administration-Publicité  
6, boulevard Poissonnière, Paris IX<sup>e</sup>  
**ABONNEMENTS**  
1 mois..... 24 fr.  
3 mois..... 70 fr.  
6 mois..... 130 fr.  
1 an..... 250 fr.  
C.F.P. 1410, Paris Adresse  
Métropolitaine : Matin, Paris



**1  
FRANC**  
Boulet et Fessig  
POISSONNIÈRE  
PARIS (IX<sup>e</sup>)

# Le Matin

LE MIEUX INFORMÉ DES JOURNAUX FRANÇAIS

ÉDITION DE  
**5<sup>H</sup>**

Téléphone :  
PROVENCE 15-01  
8 lignes

**EN VOYANT LE MATIN  
SACRÉ QUI ?**

- Abonné à Paris, 20 francs par an
- Abonné à l'étranger, 30 francs par an
- Les abonnés étrangers ont droit à un exemplaire de la Revue de la Presse de 120 pages, 2 fois par an, et par l'intermédiaire de l'U.P.F.
- Les abonnés de la Revue ont droit à la Revue de la Presse de 120 pages, 2 fois par an, et par l'intermédiaire de l'U.P.F.

**Dernières nouvelles  
du monde  
entier**

---

58<sup>e</sup> ANNÉE - N° 21.048
\*\*\*\*\*
LUNDI 15 DÉCEMBRE 1941

## Les forces japonaises se préparent à donner l'assaut à Hong-Kong

**Qui s'oppose au redressement de l'école nationale?**  
par Emile BOCQUILLON

Le patriotisme, expliquaient, il y a une quarantaine d'années, les instituteurs qui se refusèrent à entonner l'Internationale, c'est le sens de la solidarité nationale. Triple solidarité, ajoutaient-ils. Solidarité des régions dans la nation; solidarité des classes dans la division du travail social; solidarité des générations dans l'histoire.

\*\*\*  
Ces triples et puissants liens aboutissent à la magnifique



Vue générale et carte de Hong-Kong  
*Photo aérienne*



**La forteresse britannique avait refusé de capituler**

### Depuis un an l'Aiglon repose aux Invalides

Cet anniversaire fut commémoré hier

14 décembre 1941. Le Pilier sous lequel l'Aiglon, sous le regard, à la fin d'un long combat, le jour revint de l'homme qui, pendant sept ans, fut resté dans le creux des Osipovics, à Vienne, avait porté aux Invalides. Le fils aîné, décoré, repose près du père.

Par ce geste magistral, par cet acte de justice sur la France abandonnée depuis longtemps, Adolf Hitler nous montrait que la collaboration franco-allemande, dont les premiers résultats ont été obtenus à l'égard de l'Aiglon, n'est pas le premier de ses procédés qui ont été en France.

Pendant ce temps, les Français et les Allemands ont encore trop travaillé pour un pays, un pays, un pays de saboter la réconciliation entre les vainqueurs et vaincus.

Cependant, au nom du Maréchal et de l'Etat français, l'Allemagne, le Reich, se propose de travailler à la réconciliation, le premier le journal de l'Allemagne et la France, le journal de la collaboration, toujours vivants, en dépit des agissements et des manœuvres des braves.

## AVIS

Ces dernières semaines, des attentats à la dynamite et au revolver ont de nouveau été commis contre des membres de l'armée allemande. Ces attentats ont pour auteurs des éléments, parfois même jeunes, à la solde des Anglo-Saxons, des juifs et des bolcheviks et agissant selon les mots d'ordre inflâmés de ceux-ci.

Des soldats allemands ont été assassinés dans le dos et blessés. En aucun cas, les assassinats n'ont été arrêtés.

Pour frapper les véritables auteurs de ces lâches attentats, j'ai ordonné l'exécution immédiate des mesures suivantes :

- 1° Une amende d'un milliard de francs est imposée aux juifs des territoires français occupés ;
- 2° Un grand nombre d'éléments criminels judéo-bolcheviks seront déposés aux travaux forcés à l'Est. Outre les mesures qui me paraissent nécessaires selon les cas, d'autres déportations seront envisagées sur une grande échelle si de nouveaux attentats venaient à être commis ;
- 3° Cent juifs, communistes et anarchistes qui ont des rapports certains avec les auteurs des attentats seront tués.

Ces mesures ne frappent point le peuple de France, mais uniquement des individus qui, à la solde des ennemis de l'Allemagne, veulent précipiter la France dans le malheur et qui ont pour but de saboter la réconciliation entre l'Allemagne et la France.

PARIS, le 14 décembre 1941.

Der Militärbefehlshaber der Frankreich  
Von STUELPNAGEL  
General der Infanterie.

## AVIS

Les mesures de couvre-feu pour le département de la Seine ordonnées par mon avis du 7 décembre 1941 sont levées. Cette décision entre en vigueur immédiatement.

PARIS, le 14 décembre 1941.

Der Kommandant von Gross Paris  
SCHAUMBURG  
Generalleutnant

**ENCORE 350.000 RÉFUGIÉS EN ZONE NON OCCUPÉE**

**Un vapeur français torpillé par un sous-marin anglais en Méditerranée**